

ment similaires. Ce que nous avons voulu constater, c'est la question de savoir quelle méthode est la plus économique. Après trois campagnes d'essais fort soigneux, nous avons constaté que l'emploi de la glace est le procédé le plus économique. Nous avons donc mis au rancart l'appareil mécanique pour lui substituer le procédé de la glace. Ce n'est pas qu'à notre avis ce dernier procédé soit supérieur à l'autre ; ou que les fabricants ne puissent pas se servir de l'appareil mécanique, s'ils le veulent ; mais c'est que l'emploi de la glace est plus économique, et aujourd'hui nous conseillons à ceux qui veulent installer de bonnes chambres fraîches de maturation dans leur fromagerie, de se servir de glace et non d'appareil mécanique.

L'honorable député tient à savoir s'il est possible d'utiliser dans les ports des appareils mécaniques utilisés à bord des steamers. Ces appareils fonctionnent dans les ports et sont indépendants des machines qui activement les steamers. La vapeur est fournie par les chaudières des navires et une machine spéciale fait l'office. L'honorable député nous a aussi parlé des innovations. Je l'avoue je suis un peu porté à adopter les nouvelles réformes et à tenter de nouvelles expériences, au lieu de suivre les sentiers battus. Comme le dit le vieil adage il faut tout essayer et s'en tenir à ce qu'il y a de mieux. Je me suis toujours dirigé d'après cette maxime et je le crains fort, on pourrait peut-être me reprocher de faire trop d'essais et de dépasser les bornes permises. Je l'avoue, il vaut autant faire une épreuve complète et approfondie d'un nouveau système afin de voir s'il fonctionne bien plutôt que se lancer dans de nouvelles expériences avant de savoir si le système appliqué est défectueux. Je puis faire erreur, mais je dois l'avouer, les expériences que nous avons tentées, relativement à l'entrepôt frigorifique au Canada, ont été couronnées d'un plein succès. Ces expériences ont provoqué une situation inconnue jusque-là dans notre commerce d'exportation de produits, de nature périssable au Canada, et cela en facilitant aux expéditeurs le moyen d'exporter leurs produits et en leur accordant des facilités bien au delà des besoins actuels.

En troisième lieu, notre réforme a abouti au transport de nos produits en Angleterre, notre principal marché, dans un état de conservation qui donne à ces produits une meilleure réputation, leur permet de commander un meilleur prix, et crée en leur faveur une demande bien supérieure à ce qui a toujours existé. Un des résultats, découlant non seulement de notre système d'entrepôt frigorifique mais aussi de notre système d'inspection et de surveillance, c'est que nous plaçons aujourd'hui nos produits sur le marché anglais, dans un état de conservation qui fait l'envie de nos rivaux sur le marché.

Je ne les ai pas sous la main, mais je puis donner le sens d'un certain nombre de rapports consulaires envoyés à Washington par les consuls des Etats-Unis. Ces rapports disent que les Etats-Unis feraient bien de copier le système adopté par le département de l'Agriculture du Canada ; que s'ils suivaient notre exemple ils adopteraient une loi autorisant l'inspection des fruits et ils auraient des agents pour surveiller l'arrivée de leurs produits sur le marché anglais ; qu'ils encourageraient l'exportation du beurre et autres produits périssables au moyen de compartiments froids, et qu'ils mettraient leurs exportateurs en meilleure position de lutter contre la concurrence qu'on leur fait maintenant. C'est réellement du nouveau que de voir les Américains nous citer comme modèles, et leurs fonctionnaires avertir le monde que les Canadiens battent les Américains sur le marché où les deux pays envoient leurs produits. Je suis heureux de dire que dans les dernières années les Canadiens ont obtenu l'avantage sur le marché anglais en concurrence ouverte avec les Américains, qui admettent que nos arrangements et les facilités que nous offrons sont un modèle qui devrait être imité. La vente de nos produits en Angleterre montre que ces denrées ont obtenu sur le marché anglais une renommée, que celle des Américains n'ont pas atteinte.

Cela étant posé je crois que je puis accepter la motion. Cette motion dit que le Canada exporte une grande quantité de produits agricoles. Cela est vrai. Elle dit qu'une dépréciation dans le prix ou dans la valeur causerait une perte aux spéculateurs. C'est vrai. La motion dit en outre que les facilités offertes devraient être en proportion de l'aide donné. C'est encore vrai. La motion constitue une approbation de ce que le Gouvernement et mon département ont fait.

C'est une déclaration que le peuple peut accepter comme vraie. Je suis heureux que ce témoignage vienne de l'autre côté de la Chambre et que les honorables députés de la gauche reconnaissent et apprécient l'état dans lequel sont les choses. J'accepte la motion.

Lorsqu'on a commencé à discuter cette question cet après-midi, le chef de l'opposition a dit en badinant que c'était une journée passablement froide pour parler de compartiments froids. Je comprends que l'opposition ait des frissons, et la présentation de l'honorable ministre des Travaux publics (M. Hyman) et de l'honorable député d'Oxford-nord (M. Smith) à la Chambre cet après-midi, élus malgré les efforts désespérés de la gauche, était bien de nature à jeter sur elle un froid encore plus grand.

M. INGRAM : L'honorable ministre (M. Fisher) voudrait-il nous rôtir ?

M. FISHER : Non, j'ai le cœur trop tendre pour cela, et le ton de l'honorable chef de l'opposition a montré plutôt qu'il avait besoin de nos sympathies.